

donne un libre passage aux eaux des pluies et des arrosements, entretient le fraîcheur aux pieds des plantes, et rend le sarclage extrêmement facile. On sait qu'on entend par *plantes délicates*, celles qui ne s'accoutument point de toutes sortes de terres, telles que le melon, le concombre, l'oignon, aux semences desquelles il faut des lieux convenables et une terre douce, friable et bien émietlée. Les plantes rustiques ne sont pas toujours celles qui montent et s'étendent; on donne ce nom à celles qui viennent comme d'elles-mêmes, et sans culture dans tous les terrains. Ainsi les rayes, la betterave, les navets, la carotte sont des plantes rustiques. Il n'en est pas de même des choux-fleurs, des laitues qui demandent des soins et de bons engrais.

40. Toujours semer le plus clair qu'il est possible, et éviter les grandes sécheresses, les humidités et le vent. Si on sème extrêmement dru, il arrive que les plants avortent, sont plus longtemps à venir, montent précipitamment, maigrissent et s'étiolent, à l'exception de ceux qui sont sur les bordures. Quand le plant se touche, il est privé des bienfaits de l'air, il blanchit en dedans et s'attendrit; ses premières feuilles qui sont ses mères nourricières s'allongent, se rouillent, se sèchent et pourrissent. Soit qu'on sème en rigole, en pot, à la volée, ou par sillon, on doit diviser sa graine, et la laisser couler presque à une de ses doigts.

Durant les longues sécheresses, quand on est obligé de semer, surtout si la saison presse, on arrose abondamment la terre, et on ne labouré que deux heures après qu'elle a été pénétrée par l'eau: on arrose ensuite de nouveau, et on sème quand la terre a été un peu ressuyée. Tant que dure la sécheresse, on continue les arrosements pour faire lever les graines, et pour nourrir le plant.

50. Quand on a lieu de douter de la bonté des graines, il faut les mettre tremper dans de l'eau tiède au soleil durant une matinée, ou dans de l'eau froide pendant vingt-quatre heures. Toutes celles qui n'ont que la cosse ou point d'amande, nagent sur l'eau, et celles qui sont pleines vont au fond; on jette les premières, et on étend les autres sur une serviette, pour les faire sécher avant que de les semer.

Quelques graines sont si menues, qu'on est obligé de les mêler avec du sable ou de la sciure de bois, afin de pouvoir les semer.

60. Fouler les terres légères et qui n'ont point de corps, jamais celles qui ont de la consistance et qui sont fortes. On tend un cordeau d'un bout à l'autre de la planche ou du carré qui vient d'être labouré ou bêché, et on commence par former un sentier. Ensuite on remet le cordeau environ trois pouces plus loin, puis on avance un pied que l'autre suit, en poussant la terre devant soi, et formant ainsi un sillon de la largeur de la semelle, et on continue de marcher jusqu'au bout de la planche en traînant les pieds, dont chacun forme un sillon. Quand il est tracé, on tend le cordeau à environ trois pouces du second, et on sème dans ces sillons qui ont formé de chaque côté une petite élévation de terre, qu'on rabat légèrement avec le râteau, pour couvrir les graines. On foule les terres, afin qu'elles fassent corps, et qu'elles se lient ensemble, de peur que le hâle ne pénétre la graine, et que le soleil ne la dessèche. C'est aussi afin que l'eau des pluies et des arrosements ne soit point pompée par le soleil ou le hâle, qu'elle y puisse tenir et ne se perde point dans le fond, laissant la superficie dans la sécheresse.

La paille hachée mêlée aux premières herbes vertes

L'usage des pailles hachées mêlées en proportion décroissantes aux premières herbes vertes doit être plus que jamais recommandé aux cultivateurs en cette saison. C'est une mauvaise méthode de faire passer les bestiaux sans transition de la nourriture sèche à la nourriture verte; il importe de leur ménager un régime intermédiaire avec des proportions décroissantes du sec et du vert.

C'est au moyen de pailles hachées que doit se pratiquer ce système mixte intermédiaire. A ce sujet nous avons en M. Vollant, collaborateur à la *Gazette des Campagnes*, de Paris, un praticien qui nous enseigne par exemple une excellente méthode à suivre. " Cette méthode consiste, écrit M. Vollant, à humecter

la paille douze heures avant de la passer au hache-paille. Assouplie par ce mouillage, la paille oppose moins de résistance aux lames de l'instrument; celles-ci gardent plus longtemps leur fil tranchant: on économise du temps et de la peine. En effet, lorsque la paille est sèche et rigide, la silive qu'elle contient use vite, par le frottement, le fil des lames du hache-paille, surtout à leur partie inférieure. Enfin la paille humectée d'avance s'imprègne bien plus promptement que la paille sèche du suc des herbes vertes auxquelles on l'associe et acquiert une partie de leurs qualités nutritives et de leur saveur apéritive. "

Choses et autres

— On lit dans le *Leader* du 12 avril:

Nous sommes heureux de constater que les efforts tentés depuis peu, pour opérer le repatriement au Canada des Canadiens-français émigrés aux Etats-Unis, promettent les plus heureux fruits. Il reste à savoir si les immenses plaines du Nord-Ouest satisfieront les désirs des Canadiens français.

Tout honneur est dû au Révd. M. Lacombe pour ses efforts dans le but d'améliorer la condition de ses pauvres compatriotes aux Etats-Unis. A la fin de ce mois un fort détachement d'émigrants se rendra au Manitoba sous le soin et la charge d'agents particuliers. Il est à espérer que le mouvement se propagera et que les Bas-Canadiens, qui ont émigré en pays étrangers, suivront cet exemple et reviendront pour aider au développement graduel de ce pays.

Important pour ceux qui désirent s'établir sur des terres nouvellement défrichées—Nous lisons dans le *Travailleur*: " Il y a encore à la colonie de la Patrie, dans les cantons de l'Est, 60 lots appartenant au Gouvernement. Quarante de ces lots ont un défriché de quatre acres et une maison. Prix \$200 pour les cent acres, payable \$12 par année pendant cinq ans, et \$25 par année pendant les cinq années suivantes.

" Les vingt autres lots ont un défriché de quatre acres seulement. Prix \$120 le lot de cent acres.

" On demande des gens avec un certain capital pour s'établir sur ces lots. Les terres sont hautes, bien boisées, et le sol est bon.

" Une ligne de chemin de fer doit passer à 10 milles seulement de ces lots, l'été prochain.

" On n'aura droit à ces lots que si on est porteur d'un certificat de l'agent de repatriement soussigné. Pour avoir ce certificat il faut, si l'on n'est pas connu de l'agent, être porteur de recommandations prouvant que le colon a un certain capital, qu'il est actif et laborieux.

" S'adresser à Ferd. Gagnon, agent du repatriement, Worcester, Mass. "

L'intercolonial.—Les gains de l'Intercolonial, durant le mois de mars, ont été de \$84,453.48, contre \$52,046.57, pour le même mois l'année dernière.

— Le *Morning Chronicle* informe que le Gouvernement de Québec a donné instruction à M. O'Neil, son agent d'émigration à Londres, de n'encourager que des agriculteurs à venir à Québec. Jusqu'à ce qu'on ait trouvé les moyens d'empêcher le dépeuplement de nos campagnes de la part de nos compatriotes, c'est une mesure de prudence avantageuse à l'agriculture.

— Au nombre de 80 immigrants qui viennent d'arriver à Québec, et qui ont l'intention de s'établir dans les Cantons de l'Est, il y a, nous dit-on, un fermier flamand qui apporte un capital de \$8,000.

Compagnie d'Assurance sur la vie.—Adressez vous à la Compagnie d'Assurance *Stadacona*, à Québec.—L'Assurance sur la vie est une ressource précieuse pour les familles dont l'avenir repose sur des revenus précaires que la mort de leur chef peut leur enlever. Un père peut assurer ainsi une dot ou une péculé à ses enfants, un donaire à sa veuve ou à ses vieux parents, en cas de mort. C'est aussi un moyen d'égaliser les partages, sans licitation, et d'épargner par là les frais d'un inventaire.—Mais il faut s'adresser à des compagnies solides comme *La Stadacona*, à Québec.—M. J. E. Casgrain, de l'Islet, est l'un des agents.